



BALI, INDONESIA 2016
85TH GENERAL ASSEMBLY

Discours d'ouverture

par

Mme Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

**85ème session de l'Assemblée générale
de l'O.I.P.C. – INTERPOL**

7 novembre 2016

Bali, Indonésie

Monsieur le Vice - Président de la République d'Indonésie,

Monsieur le Gouverneur de Bali,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL,

Monsieur le Directeur général de la Police nationale d'Indonésie,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité exécutif d'INTERPOL,

Mesdames et Messieurs les Chefs de Police, chefs de délégation, chefs de Bureaux Centraux Nationaux et délégués des pays membres d'INTERPOL,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un privilège pour moi d'adresser au nom d'INTERPOL nos sincères remerciements aux autorités de la République d'Indonésie qui accueillent cette 85^{ème} session de notre Assemblée générale.

Je souhaite exprimer notre gratitude à Monsieur le Vice-Président de la République Son Excellence Muhammad Jusuf Kalla, qui nous fait l'honneur de sa présence à cette cérémonie d'ouverture et témoigne au plus haut niveau de l'engagement fort et du soutien continu et indéfectible de l'Indonésie au profit de la communauté policière mondiale.

J'adresse mes plus vifs remerciements à Monsieur le Gouverneur de Bali Son Excellence I Made Mangku Pastika pour les dispositions exceptionnelles mises en œuvre qui permettent de recevoir notre Assemblée générale dans cette île de Bali à l'hospitalité légendaire.

L'implication des autorités du pays hôte dans l'organisation de l'évènement qui nous rassemble est exemplaire, à l'image de la contribution essentielle apportée à la sécurité de la région et au-delà par l'Indonésie et tout particulièrement par sa police nationale placée sous l'autorité du Général Tito KARNAVIAN.

Je salue le Secrétaire Général d'INTERPOL, Monsieur Jürgen STOCK, qui sait pouvoir compter dans les étapes importantes pour l'évolution de l'Organisation, sur le soutien du Comité Exécutif et de ses membres présents avec nous aujourd'hui.

Notre Assemblée générale se tient dans un contexte en rapide et constante mutation, marqué par de multiples menaces qui pèsent sur la sécurité de nos pays. Au premier rang de ces menaces figure le terrorisme qui a encore cruellement frappé en divers endroits de la planète. Dans ces périodes difficiles pour nos pays et nos concitoyens, je veux prendre exemple sur le peuple indonésien, qui, par sa mobilisation et sa résilience, a toujours fait face avec force et courage aux épreuves qui ont frappé le pays.

Cette Assemblée Générale placée sous le thème de la définition d'une feuille de route mondiale pour l'action policière internationale, nous engage, dans ce contexte, à un travail s'inscrivant dans une perspective d'avenir pour une Organisation toujours plus efficace, en adéquation avec les besoins de vos pays et en lien avec les réalités du paysage de la sécurité à l'échelle globale.

La conduite d'une telle démarche collective nécessite la mobilisation de tous, à l'image de vos contributions à l'initiative « INTERPOL 2020 » développée sous l'impulsion du Secrétaire général et qui vise à bâtir l'INTERPOL du futur.

Fixer les buts

Les évolutions de notre Organisation appellent à une coordination de nos efforts dans un cadre stratégique intégrant le processus de réforme mené au sein de l'initiative INTERPOL 2020 que je viens d'évoquer.

Le cadre stratégique pour la période 2017-2020 qui sera soumis à votre approbation constituera notre « feuille de route » des quatre prochaines années et sera adapté régulièrement pour garantir une concordance parfaite avec vos attentes en matière de coopération policière internationale.

INTERPOL demeure plus que jamais déterminé à évoluer et à anticiper les défis auxquels nous sommes tous confrontés et doit à ce titre disposer des outils appropriés pour fonder la prise de décisions pertinentes.

Les stratégies qui vous seront présentées en matière de lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité, développées en cohérence avec le nouveau modèle de fonctionnement de l'Organisation, constituent les supports indispensables de notre action face à ces menaces globales.

Cependant, il est essentiel, pour favoriser la transformation de nos stratégies en réalisations concrètes, de consolider les bases de notre coopération au travers d'INTERPOL.

Consolider les fondations

La résilience institutionnelle s'appuyant sur un cadre juridique rénové et sur des ressources financières, humaines et technologiques innovantes constitue un élément central à même de sécuriser le développement continu de l'Organisation.

Notre capacité à relever les défis des menaces criminelles tient dans notre aptitude à répondre aux exigences de toutes les règles garantissant le respect des plus hauts standards au plan juridique et préservant la crédibilité, la légitimité et l'efficacité de l'Organisation.

Les travaux du groupe de travail sur le traitement de l'information concernant les mécanismes de contrôle d'INTERPOL dont il vous sera rendu compte lors de cette Assemblée, ainsi que le projet de statut de la Commission des Contrôle des Fichiers qui vous sera soumis, contribueront à consolider le cadre des activités de l'Organisation.

Ce travail de consolidation se manifestera également à l'occasion de l'examen des mesures supplémentaires portant sur la publication des notices rouges et la transmission des diffusions concernant des personnes recherchées, tâche cruciale compte tenu de l'incidence

considérable de l'utilisation de ces outils d'INTERPOL tant sur la coopération policière internationale que sur les droits et les libertés des personnes.

Les évolutions concernent aussi le Comité Exécutif. Il vous sera ainsi proposé de donner à cet organe de gouvernance des capacités de prise de décision ajustées aux défis d'un environnement mondial en constante mutation. Vous serez par ailleurs appelés, le dernier jour de notre Assemblée, à y élire vos nouveaux représentants.

Notre Assemblée générale traitera également de la question des demandes d'adhésion à INTERPOL, en conformité avec le cadre juridique et les buts dans lesquels s'inscrivent le fonctionnement et les activités de l'Organisation.

Les défis se multiplient, tout comme les exigences, y compris celles des ressources. Cette Assemblée générale vous permettra de débattre de la stratégie et des initiatives d'INTERPOL en matière de gestion des ressources financières, humaines et technologiques. C'est ainsi que notre Organisation sera à même de disposer des moyens nécessaires à la poursuite de sa dynamique de développement.

Les solutions communes et concertées s'appuient également sur notre capacité à concilier les dimensions régionales et globales de notre action.

Je souhaite à ce titre souligner la pertinence des actions développées en vue de consolider et d'optimiser les partenariats de l'Organisation à l'exemple du succès de la « *réunion INTERPOL de dialogue sur une architecture policière multilatérale efficace contre les menaces mondiales* », qui a réuni au siège du Complexe Mondial INTERPOL pour l'Innovation à Singapour en 2016 les initiatives de coopération policière des différentes régions du monde et dont je salue les représentants qui suivront nos travaux.

Les accords de coopération qui vous seront soumis au cours de cette Assemblée générale s'inscrivent dans un cadre éthique préservant l'intégrité et l'indépendance de l'Organisation dans sa mission d'appui aux activités de police dans le monde entier.

Monsieur le Vice - Président,

Mesdames et Messieurs,

L'Indonésie, qui nous accueille a fait de l' « *unité dans la diversité* » sa devise nationale.

A la lumière de l'exemple que notre pays hôte apporte au Monde, INTERPOL s'enrichit des diversités qui la composent et que vous incarnez aujourd'hui par votre participation si nombreuse en provenance de toutes les régions, diversités qui constituent notre plus grande force au moment de définir ensemble la feuille de route mondiale pour l'action policière internationale, thème de cette Assemblée générale.

La détermination qui nous anime et nous porte, la capacité à travailler ensemble pour le bien commun en ce moment particulier où des perspectives nouvelles d'évolution de notre Organisation s'ouvrent à nous constitueront dans cette île paradisiaque de Bali, perle d'un pays à la richesse culturelle inouïe, la base du succès de cette 85^{ème} session de l'Assemblée générale d'INTERPOL.

Je vous souhaite des travaux fructueux et je vous remercie de votre attention.

Terima kasih

Thank you

Gracias

Shukran

Merci